

L'adhérent (e) à L'AMAP "les Choucas gourmands"

SAISON 2023

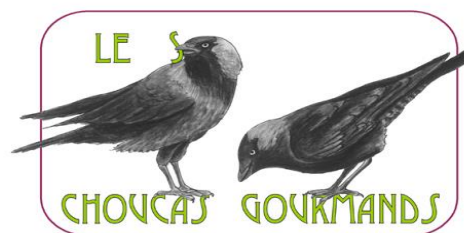
- Du 24 février 2023 au 6 octobre 2023

Soit 17 distributions, toutes les 2 semaines

Distribution chaque vendredi de 17H00 à 19H00

chez Yann PIERREL :
3 chemin des bruyères
88290 THIEFOSSÉ

Référente Isabelle Arnould : 06 04 08 16 12



Et

le producteur : **Marc BAUDREY**

EARL Bergerie de la colline

88160 FRESSE SUR MOSELLE

CONTRAT pour 1 panier toutes les 2 semaines

NOM de l'adhérent :

Demeurant :

Tél : Mobile : Email :

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

Je m'engage à :

- produire des fromages selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des AMAP consultable au local de distribution ou sur le site internet www.leschoucasgourmands.org.
- fournir aux abonnés un panier de fromage toutes les deux semaines.
- informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT

- Je m'engage pour une saison à chercher mes fromages ou à les faire retirer par un tiers
- J'adhère au principe de l'Amap et suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient de partager les risques (maladies...) et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

- **je rends l'ensemble des pots en verre au producteur**

Ces pots coûtent 0,50 € pièce. Marc ne les inclut pas dans le prix, ils lui appartiennent donc.

COMMANDE

Nombre de Fromages frais (*3,30 €)	Nombre de Fromages variés (*6,10 €)	Nombre de Yaourts (*3,80 €)	TOTAL pour une livraison	TOTAL pour la saison

CALENDRIER

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Dates	24	10-24	7-21	5-19	2-16-30	13-28	11-25	8-22	6

REGLEMENT

Vous pouvez choisir de régler en 1, 2, 3 chèques, qui seront encaissés à partir des 24 février, 1^{er} juin et 1^{er} septembre.

- L'ensemble des chèques sera collecté au plus tard le 24 février 2023.
- **Attention, les chèques doivent être rédigés à l'ordre de « EARL Bergerie de la Colline ».**

Fait à le

Le producteur : Marc BAUDREY

L'adhérent :